

Lieux de PFMP – Signification des sigles

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

IME : Institut Médico Educatif. Il accueille l'enfant en situation de handicap mental (scolarité et soins).

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail. Anciennement Centre d'Aide par le Travail (CAT), il permet à une personne handicapée d'exercer une activité dans un milieu protégé si elle n'a pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire.

AVS : Auxiliaire de Vie Scolaire. Dans l'Éducation Nationale, les AVS sont des assistants d'éducation au service d'un accompagnement à l'intégration scolaire, individuelle (**AVSi**) ou collective (**AVSco**), des élèves handicapés.

RAM : Relais Assistantes Maternelles. Lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance, animé par une professionnelle de la petite enfance (conseils et des informations aux parents sur l'ensemble des modes d'accueil, soutien et accompagnement des assistants maternels dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences, ateliers éducatifs, temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles).

MAM : Maison d'Assistantes Maternelles. Une maison d'assistantes maternelles peut regrouper au maximum 4 assistantes maternelles. L'accueil des enfants s'effectue alors au sein d'un local adapté et partagé, et non plus à leur domicile respectif. Les assistantes maternelles exerçant en maison d'assistantes maternelles sont titulaires d'un agrément les y autorisant. Leurs employeurs restent les parents des enfants confiés.

SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile. Un SESSAD est un établissement ou une partie d'un établissement, qui devient mobile et qui va travailler "à domicile", en l'occurrence, les lieux où l'enfant vit et où il exerce ordinairement ses activités (domicile, école).

SSIAD : Service de Soins Infirmiers A Domicile. Les SSIAD interviennent pour le maintien de l'autonomie des personnes en situation de dépendance ayant fait le choix de rester à leur domicile. Ils ont pour mission de contribuer à prévenir ou à différer l'entrée à l'hôpital ou dans un établissement d'hébergement. Leur mission est de prodiguer des soins aux personnes âgées de plus de 60 ans et aux personnes adultes de moins de 60 ans handicapées ou atteintes de certaines pathologies chroniques.

HAD : Hospitalisation A Domicile. C'est une forme d'hospitalisation à temps complet au cours de laquelle les soins sont effectués au domicile de la personne.

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale.

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural.

SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile. Il s'adresse aux personnes handicapées et/ou âgées en situation de grande dépendance nécessitant une aide pour les gestes de la vie quotidienne.

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé. Il accueille des adultes gravement handicapés ayant besoin de l'assistance d'une tierce personne pour effectuer les actes essentiels de la vie courante ou d'un soutien et suivi médical régulier.

MAS : Maison d'accueil spécialisé. Elle propose un hébergement permanent à des adultes handicapés gravement dépendants (surveillance médicale + soins constants).